

DEPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

MAIRIE

9 chemin des dames
37270 ATHEE-SUR-CHER

☎ 02 47 50 68 09

Fax 02 47 50 20 67

courriel :

mairie-athee@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-sept

Le trente mars à vingt-heures

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique,

sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MARTIN, Maire.

Accusé de réception en préfecture
037700000-DE201729-DE
Date de convocation : 10/04/2017
Date de réception en préfecture : 10/04/2017

Etaient présents : Gisèle DUTERTRE, Christian MARCHAND, Pierrette AVENET, Fabrice AUGER, Marie-Christine RICHER, Christophe TROCHOU, Marie BAUDRIER, Sébastien LABESSE, Hubert de l'ESPINAY, Pascaline PAUVERT, Jérôme MARTIN, Nathalie GARNIER, Olivier LATOUR, Bernadette THEODET, Claude GUINOIS formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice 22

Présents 17

Votants 22

Secrétaire : Véronique VASSELIN

Démissionnaire : Didier ROCQUE

Madame Anne COPPE ayant donné pouvoir à Madame Bernadette THEODET
Madame Martine VILLAIN-DELARUE ayant donné pouvoir à Madame Marie BAUDRIER
Madame Frédérique MONGIN ayant donné pouvoir à Madame Véronique VASSELIN
Monsieur Alain HARDOUIN ayant donné pouvoir à Madame Gisèle DUTERTRE
Monsieur Philippe GIANNUZZI ayant donné pouvoir à Madame Nathalie GARNIER

2017-29 Vote des taux des impôts locaux 2017

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il y a lieu de fixer les taux d'imposition 2017 des taxes directes locales.

VU la proposition de la commission communale des finances du 27 mars 2017 de maintenir les taux d'imposition « ménages » 2017 au niveau de ceux de 2016,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition locaux au titre de l'année 2017 au même niveau de 2016, à savoir :

	Taux 2013 (rappel)	Taux 2014 (rappel)	Taux 2015 (rappel)	Taux 2016 (rappel)	Taux 2017 voté
Taxe d'habitation	20.85	21.06	21.17	21.17	21.17
Taxe foncière bâti	23.71	23.95	24.07	24.07	24.07
Taxe foncière non bâti	47.63	48.11	48.35	48.35	48.35

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Jean-Jacques MARTIN



Date de transmission à la Préfecture 10 AVR. 2017

Date de publication 10 AVR. 2017